

Compte rendu du Conseil Municipal du 21 février 2025

Présents : Maité Oxarango, Chantal Echevertz, Kattalin Duhalde, Philippe Mongabure, Samuel Biscay, Koxe Barbier, Ramuntxo Oteiza, Patrick Barneche, Frédéric Hernandez, Arño Gastambide

Absents : Sabine Auge, Karine Perez, Anne Marie Darguy, Virginie Sabaloue, Hervé Parachou

1. Approbation comptes administratifs et comptes de gestion 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - COMMUNE

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 667 311,00
	Réalisé :	1 148 699,97
	Reste à réaliser :	508 331,00

Recettes	Prévu :	1 667 311,00
	Réalisé :	1 327 727,57
	Reste à réaliser :	181 696,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	814 566,00
	Réalisé :	769 064,07
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	814 566,00
	Réalisé :	1 104 226,87
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	179 027,60
Fonctionnement :	335 162,81
Résultat global :	514 190,40

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – LOTISSEMENT HARRIETAKOBORDA

Investissement

Dépenses	Prévu :	288 738,84
	Réalisé :	288 733,84
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	288 738,84
	Réalisé :	288 738,84
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	275 916,07
	Réalisé :	275 906,07
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	275 916,07
	Réalisé :	275 906,07
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	0,00

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – LOTISSEMENT LANDALUXIA

Investissement

Dépenses	Prévu :	280 476,31
	Réalisé :	280 471,31
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	280 476,31
	Réalisé :	280 471,31
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	400 672,97
	Réalisé :	400 662,77
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	400 672,97
	Réalisé :	400 662,77
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	0,00

Commentaires sur les comptes administratifs :

Nous attirons votre attention sur le fait que les « résultats » 2024 sont à classer dans le domaine de l'exceptionnel et ils viennent compenser le résultat négatif de 2023 d'une part et amènent un « confort » pour 2025.

En effet l'opération de viabilisation des terrains à bâtir avait nécessité un apport du budget principal sur les budgets annexes et une comptabilisation du terrain ayant servi à édifier « Landaluxia » sur le budget principal (rappel terrain remboursé à l'Epfl sur les 8 dernières années). Tout cela revient au budget principal pour cet exercice 2025.

Nous reprendrons à partir de 2026, un rythme de croisière qui permettra sauf fonctionnement différent de dégager une CAF Brute avoisinant les 280 000 € nous permettant de payer entre autres nos emprunts, d'où un solde CAF nette autour de 220 000 €, disponible pour l'investissement.

Les différents comptes administratifs sont votés par les membres présents qui ont donné quitus au Maire pour sa gestion de la commune.

Pour information

Tableau des annuités des emprunts Janvier 2025					
Emprunts	Montant init.	Début/Fin	Capital restant au 31/12/2024	Ann.2024	Ann.2025
Réhabilitation Trinquet	250 000,00	2009/2024	0,00	18 158,42	0,00
Réhabilitation Beltzagitea	250 000,00	2025/2039	250 000,00	0,00	12 717,42
Réhabilitation presbytère	100 000,00	2011/2026	14 840,73	7 245,54	7 361,47
Construction multiple rural	320 000,00	2014/2028	79 999,82	22 857,16	22 857,16
Refection Apairi/Maison pour tous	130 000,00	2017/2031	63 675,08	8 654,29	8 762,08
Refection Apairi/Maison pour tous	120 000,00	2017/2031	56 000,00	8 000,00	8 000,00
Renovation Eclairage public	22 539,00	2023/2038	19 658,99	1 444,75	1 454,14
Total	942 539,00		484 174,62	66 360,16	61 152,27
Convention de portage EPFL					
Terrain Elissalde 20 ans	365 089,00	2013/2032	106 176,60	13 272,08	13 272,08
Maison Beltzategia 24 ans	265 858,00	2017/2041	149 432,91	9 812,84	9 812,84
Terrain Estekatea 6 ans	223 306,00	2023/2028	148 870,99	37 217,75	37 217,75
Terrain Arostegui 12 ans	120 375,00	2025/2036	120 375,00	10 031,32	10 031,32
Total	974 628,00		524 855,50	70 333,99	70 333,99
TOTAL	1 917 167,00		1 009 030,12	136 694,15	131 486,26

Commentaire sur les orientations budgétaires (voir annexe)

Même si nous n'avons pas encore les éléments précis nous permettant de boucler notre budget 2025, nous vous proposons un premier tableau de l'investissement possible pour 2025.

Dans un mois, nous serons plus précis quant aux sommes disponibles par opération mais je pense que nous approchons de la réalité. Les subventions d'investissement pour 2025 (si nous en avons) ne seront comptabilisées que dès réception de l'arrêté.

Nous pouvons être encore sur nos gardes concernant les recettes de fonctionnement venant de l'Etat et du Conseil Départemental.

2. Validation plan de financement Beltzagitea

NATURE DES DÉPENSES Directement liées au projet	Montant des dépenses HT		RECETTES	Montant
			Fond vert	58 957 €
			Detr	100 000 €
Etudes et honoraires divers			Conseil Régional	61 334 €
- Etudes :	16 939 €			
- Maîtrise d'œuvre :	81 930 €		CAF MAM	151 200 €
			CAPB Mam Langue basque	88 800 €
-			Europe	140 485 €
-			CAPB (logement communaux	20 000 €
Travaux[1]			Conseil départemental	20 000 €
- Travaux	906 541 €		CAPB fonds structurants	68 677 €
-				709 453 €
-			AUTOFINANCEMENT	
-			Fonds propres / Emprunt	295 957 €
Total sans acquisition	1 005 410 €			
-				
TOTAL⁴	1 005 410 €		TOTAL⁴	1 005 410 €

Un commentaire sur ce tableau de financement :

Afin de pouvoir le présenter à l'Europe, nous devons valider le tableau ci-dessus sans être sûr de l'obtention de la subvention. Si ce n'est pas le cas, nous serons à 56% de subventions.

Pour avoir le réel montant de l'opération, il faudrait ajouter l'acquisition du terrain et de la maison (265 858 €) mais pas nécessaire pour le tableau, achat qui est régi par un bail à construction.

Nous pouvons dire que nous avons réussi à obtenir un montant notable de subventions qui permettra à la commune de ne pas altérer sa CAF pour les années futures.

Accord du conseil municipal

3. Création comité consultatif

Le Maire expose qu'en application de l'article L.2143-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout projet d'intérêt communal, ces comités comprenant des personnes qui peuvent ne pas être des conseillers municipaux, notamment des représentants des associations locales.

Ils sont désignés, sur proposition du Maire, par le Conseil Municipal en raison de leur représentativité ou de leur compétence. Les comités sont présidés par un conseiller municipal désigné par le Maire et le Conseil Municipal. Ces comités n'ont aucun pouvoir décisionnel bien sûr.

Suite au non-renouvellement de son bail, Le Maire rappelle que, fin avril, le café/restaurant Gozategia n'aura plus de gérant. Il faut donc en rechercher un nouveau et la Commune a lancé un avis de recherche pour cela.

Il propose ainsi de créer un comité consultatif chargé de s'occuper de ce dossier et notamment d'examiner les candidatures qui se présenteront, de recevoir les candidats puis de proposer un ou plusieurs candidats au Conseil municipal qui devra statuer sur son choix.

Il vous est proposé de créer un comité consultatif pour relancer le dossier du café/restaurant Gozategia et notamment pour trouver un nouveau gérant et de porter à 7 le nombre de ses membres qui sont ainsi répartis : 3 conseillers municipaux et 4 membres extérieurs au Conseil municipal.

- de désigner parmi les membres du Conseil municipal les personnes suivantes :
Virginie Sabaloue, Karine Perez et Frédéric Hernandez
- que les personnes extérieures au conseil seront :
Frédéric Martinon (Abarratia), Jean Louis Duguine (Goiti Aire), Remi Etchevers (Comité des fêtes) et Beñat Durruty (Beltzuntze)

Le comité sera présidé par Virginie Sabaloue, désignée par le Conseil municipal.

Questions diverses

Mise à disposition de pièges à frelons asiatiques : proposition de renouveler l'opération de l'an dernier avec possibilité de venir chercher les pièges aux d'heures d'ouverture de la mairie (1 par maison individuelle) et cela à partir du 01 Mars 2025.

Locaux de la maison Beltzagitea : Comme déjà évoqué, le rez de chaussée est dévolu à la MAM Eguzkikolore, un des locaux du premier sera mis à disposition du cabinet d'infirmières d'Ayherre. Pour le reste, nous lancerons une communication à temps voulu sachant que le logement peut être couplé avec le (les) nouveaux gérants de Gozategia (sous conditions).

Le concert Freedom for Aiherra organisé par le comité des Fêtes aura lieu le samedi 19 Avril.